

Où nous rencontrer ?

21, rue Dabray « Le Gascogne B »
06000 Nice

04 93 52 17 81/06 31 64 03 29
accueidfemmesbattues@hotmail.com

les lundi, mardi, mercredi, jeudi et
vendredi
de 9 h à 16 h

sur rendez-vous

à la Maison de la Justice et du Droit de l'Ariane

52 rue Anatole de Monzie , 06300 Nice

tous les mercredi de 13 h à 16 h

04 97 00 03 90

06 31 64 03 29

Réouverture le 07/04/2021

sur rendez-vous

à l'Hôpital L'Archet 2 Local associatif

tous les lundis de 14 h à 17 h

04 93 52 17 81

06 31 64 03 29

sans rendez-vous

au centre social « Le Village »

4 avenue Emile Ripert, 06300 Nice

tous les mardis de 14 h à 16 h

06 31 64 03 29

Version du 22/03/2021

Vous vivez la violence ? S'en sortir c'est possible !

**En tant que victime, sachez que la
loi condamne et sanctionne les
violences que vous avez subies.**

**Vous devez en parler car
en parler c'est:**

- **briser votre isolement,**
- **clarifier votre situation,**
- **trouver le soutien nécessaire
pour prendre une décision,**
- **entamer les démarches utiles.**



**vous écoute, vous informe,
vous oriente et vous accompagne**

**♀ Solidarité
femmes**
Fédération Nationale

3919
appel anonyme et gratuit

Partir ne vous met pas en tort

Dans l'urgence **vous avez le droit de
partir et d'emmener vos enfants
avec vous**, même mineurs, mais
n'oubliez pas de **signaler votre
départ au commissariat de police
ou à la gendarmerie et de
contacter un avocat.**

Si possible, munissez-vous du livret de
famille, de votre carte d'identité ou
passport et de tout élément de
preuve en votre possession.

Vous pouvez préparer votre départ

Conservez vos certificats médicaux,
preuves, témoignages
et gardez-les en lieu sûr.

**Rassemblez un maximum de papiers
Prévoyez un hébergement provisoire,
dans l'attente d'une solution
définitive.**

**Contactez votre caisse d'allocations
familiales pour votre changement de
situation.**

**Accueil femmes solidarité peut vous
aider dans vos démarches**